



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission  
Commission de réglementation et d'appels  
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

---

AVIS

## PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 29 novembre 2024 – La Commission de réglementation et d'appels de l'île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 29 novembre 2024 :

- Le prix de l'essence ordinaire diminuera de 2,5 cents le litre.
- Le prix de l'essence super diminuera de 2,5 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage restera le même.
- Le prix du diesel restera le même.
- Le prix du propane augmentera de 2,4 cents le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 2,1 cents le litre pour Superior Propane, de 2,2 cents le litre pour Island Petroleum, de 1,5 cent le litre pour Kenmac Energy Inc. et de 1,5 cent le litre pour Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 160,3 et 161,5 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 170,7 et 171,8 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 180,7 et 181,8 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 122,3 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 85,2 et 86,4 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site [irac.pe.ca](http://irac.pe.ca).

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 6 décembre 2024.